



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira dans la salle du conseil municipal de la mairie

Lundi 02 novembre 2026 à 20h30

Affiché, le 17 octobre 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance 28 septembre 2026
- Délibération relative à l'organisation dans les collectivités territoriales d'un débat portant sur les garanties accordées en matière de Protection Sociale Complémentaire
- IFSE – année 2027
- Cimetière – rétrocession de deux concessions funéraires à la commune
- Urbanisme – instauration du permis de démolir sur le territoire communal
- Budget lotissement – reversement de l'excédent au budget communal
- Comptabilité – virement de crédits
- Commissions communales – compte rendu
- Questions diverses



La Maire,
Céline BACQUÉ